

MASTER CLASSES

Renseignements 06.75.43.82.35 marcelle.paoli@wanadoo.fr

VIOLON

Stéphane HENOCH

Membre de l'Orchestre National de France

Caroline CERVERA

Professeur au Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris

Hélène ZULKE

Membre de l'Orchestre National de France

Marc OLIVIER DE NATTES

Membre de l'Orchestre National de France

Professeur au Conservatoire National de Région de Paris

ALTO

Ingrid LORMAND

Membre de l'Orchestre National de France

Professeur au Conservatoire du VII^{ème} arrdt. de Paris

VIOLONCELLE

Raphaël PERRAUD

Super soliste de l'Orchestre National de France

CLARINETTE

Christelle POCHE

Super soliste de l'Orchestre National de France

MUSIQUE D'ENSEMBLE

Caroline CERVERA, Hélène ZULKE, Marc OLIVIER DE NATTES

POLYPHONIES /CHANT TRADITIONNEL / MUSIQUE TRADITIONNELLE

Laurence FELICI

Enseignante bilingue d'Education Musicale

CHORALE POUR ENFANTS

Françoise ARRIGHI

Directrice de l'Ecole annexe d'Ajaccio

LANGUE & CULTURE CORSE avec

Jérémie VANDEPOORTE

Enseignant certifié en Langue et Culture Corse

Laurence FELICI

Enseignante bilingue d'Education Musicale

LE STAGE

Ouverture et partage sont les maîtres mots de la vie d'un musicien. Les artistes, et notamment les plus jeunes d'entre eux, ont besoin pour se construire de rencontres musicales de haut niveau. Ce stage a pour objet d'apporter, en l'espace de quelques jours, une dynamique qui leur servira tout au long de leur carrière

Le Couvent Saint François de Vicu, grâce à sa structure d'accueil ainsi qu'à son cadre magnifique, s'avère être le lieu idéal.

Le prolongement de la formation se fera par la participation des étudiants à différents concerts et aux différentes manifestations qui auront lieu tout au long du festival.

En effet, l'occasion sera donnée aux jeunes artistes de se mettre en situation professionnelle tout en profitant de l'esprit de convivialité et de partage voulu par les organisateurs.

La découverte de la langue, de la culture corse et de la micro-région des Deux Sorru s'inscrira en marge des séances de travail et de la participation aux concerts.

L'opportunité sera ainsi donnée de connaître mieux cette Corse, montagne dans la mer, mais aussi terre d'échanges et de richesses humaines.

DEROULEMENT DE L'ACADEMIE

Le stage se déroule dans le cadre privilégié du Couvent Saint François de Vicu, dans le canton des Deux-Sorru.

Tous les stagiaires sont logés au sein même du couvent, en général en chambres doubles ou triples, ou en dortoir.

Les déplacements et activités de loisir des mineurs sont assurés par des animateurs diplômés (BAFA). Les repas ont lieu sur place. Pour les stagiaires assistants aux concerts, repas sous forme de pique-nique ou de panier-repas.

L'accueil du 22 juillet et le départ du 1^{er} août seront organisés en fonction des inscriptions.

Les horaires d'arrivée et de départ des stagiaires doivent être communiqués à la direction de l'Académie le plus tôt possible. Les arrivées et départs seront organisés en conséquence.

Eviter les arrivées la veille ou le lendemain du début du stage.

IMPORTANT

L'organisation des cours relève de la seule compétence du professeur.

Les instrumentistes sont priés d'amener un pupitre.

Durant leur séjour, les stagiaires sont placés sous la responsabilité du Directeur.

Les sorties sont strictement réglementées.

Le Directeur décline toute responsabilité pour les vols ou détérioration des instruments ou objets personnels.

La responsabilité de la direction ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel subi ou causé par tout stagiaire durant le stage.

MINEURS

Les demandes d'émancipation des mineurs de 16 à 18 ans doivent faire l'objet d'un courrier séparé joint à ce bulletin d'inscription. Pour les mineurs hébergés au Couvent, il sera adressé aux familles, suite à l'inscription, une fiche médicale à compléter.

Direction artistique

Bertrand CERVERA

Direction de l'Académie

Françoise ARRIGH

PARTICIPATION AUX FRAIS

L'inscription ne devient définitive qu'après l'acceptation du professeur et dans la mesure des places disponibles.

► FRAIS D'INSCRIPTION 130 €

(ne sont pas des arrhes)

Le solde devra être versé avant le 1er juillet.
Chèques vacances acceptés

FRAIS PEDAGOGIQUES

► Cours d'instruments	430 €
► Cours de chant traditionnel	230 €
► Atelier Polyphonie **	130 €
► Atelier Musique traditionnelle **	130 €
► Hébergement pension complète <i>Voir déroulement de l'Académie</i>	400 €
► Repas de midi uniquement	160 €

Les cours de langue & culture corse sont gratuits

** Pas de frais d'inscription

** Gratuit pour les stagiaires de l'Académie dans la limite des places disponibles.

Une réunion aura lieu dimanche 22 juillet après-midi pour organiser les ateliers et les cours. Il est souhaité que les participants à l'académie arrivent dimanche dans la matinée.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Date limite : 15 JUIN 2018

Bulletin à renvoyer- accompagné d'un chèque couvrant les droits d'inscription (130 €) libellé à l'ordre de Euro Music- à : Association SORRU IN MUSICA Couvent Saint François 20160 VICU

Nom : _____

Prénom : _____

Sexe : F M

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tel Fixe : _____

Tel Mobile : _____

E-mail : _____

Discipline : _____

Hébergement et pension complète: OUI / NON Repas de Midi uniquement: _____ OUI / NON

Cours d'instrument: _____ OUI / NON Cours de chant traditionnel: _____ OUI / NON

Atelier de Polyphonie: _____ OUI / NON Atelier musique traditionnelle _____ OUI / NON

Chant chorale: _____ OUI / NON Langue & culture corse _____ OUI / NON

POUR LES MINEURS :

J'autorise mon enfant à participer au stage de Sorru in Musica 2018.

Je certifie être titulaire d'une assurance en son nom.

Date : _____

Signature :

Souvenir de l'Académie 2017

